



Présentation de l'association : historique, aujourd'hui, futur

Le Collectif Educateur.trices de Jeunes Enfants Libéraux.les et Indépendant.e.s est né de plusieurs rencontres entre 6 Éducatrices de Jeunes Enfants Libérales en 2022. Le collectif a fait le constat qu'il y avait peu de reconnaissance pour les EJE libéraux d'où l'envie d'avoir une meilleure visibilité auprès des familles, des institutions et des partenaires.

En 2022, le site internet, une carte de France interactive a été créé où les EJE sont référencés. Depuis la création de CEJELI, nos objectifs sont restés les mêmes, les moyens déployés évoluent.

En 2023, création d'une communauté d'EJE libéraux et indépendants via des rencontres en visio.

En 2024, CEJELI comptabilise plus d'une quarantaine d'adhérent-es et des groupes de travail ont vu le jour afin que chacun participe.

Notre force est notre communauté d'EJE indépendant/libéral ! A plusieurs, on va plus loin ! CEJELI a pour but de soutenir cette communauté et de mener des actions collectives dans l'envie d'une meilleure reconnaissance du métier d'EJE , notamment au niveau institutionnel (pouvoirs publics, CAF, collectivités territoriales).

Qui sommes-nous ?

Nos membres : EJE indépendants et libéraux en activité, en France et à l'étranger
Dont les missions, compétences et appétences sont diverses : accompagnement parental (guidances individuelles/collectives, domicile ou en cabinet), professionnel (structures petite enfance et enfance, spécialisées ou non : ateliers, pédagogie, management, APP...), ateliers enfants ou parents-enfants, formations professionnelles (dont VAE).

Nos sympathisants : EJE en projet libéral ou intéressé-es par le métier d'EJE en indépendant, toute personne souhaitant soutenir l'association

Le CEJELI est composé :

Du Conseil d'administration qui réunit actuellement 5 des membres fondateurs, habitant différentes régions de France :

Alexia Tsadiroglu, Elodie Dumas, Nina Fréour Riette, Elodie Cuvilliez et Anastasia Léry

Le conseil d'administration

Le CA se réunit une fois à 2 fois par mois afin de travailler sur les orientations de l'association, se mettre d'accord sur le calendrier des réunions avec les adhérent.es et les sympathisant.es et faire remonter toute information inhérente au fonctionnement de l'association.



Chaque membre du CA est **bénévole** et prend en charge différentes tâches : répondre aux mails, mettre à jour le site internet, publier sur les réseaux sociaux et répondre aux messages, gérer les relations avec la banque, avec Hello Asso...

Chaque membre du CA travaille en tant qu'EJE libérale ou indépendante et s'occupe de ses missions associatives sur son temps libre.

- Des adhérent.es : EJE indépendants et libéraux en activité, en France et à l'étranger, dont les missions, compétences et appétences sont diverses : accompagnement parental (guidances individuelles/collectives, domicile ou en cabinet), professionnel (structures petite enfance et enfance, spécialisées ou non : ateliers, pédagogie, management, APP...), ateliers enfants ou parents-enfants, formations professionnelles (dont VAE).
- Les sympathisant.es : EJE en projet libéral ou intéressé-es par le métier d'EJE en indépendant, et toute personne souhaitant soutenir l'association.

Nos Valeurs, notre Philosophie

Ce qui nous rassemble : l'accompagnement des enfants de 0 à 7 ans (et +) au sein de leurs lieux de vie, de leurs parents et des professionnel-les qui les entourent. Ils constituent le cœur de nos pratiques et sont les principaux destinataires de nos actions actuelles et futures.

CEJELI souhaite ainsi mettre en avant les valeurs suivantes, comme inhérentes aux missions de l'EJE et au bon fonctionnement de l'association :

- Respect et bienveillance
- Humilité et confiance en les compétences et ressources de chacun-e
- Le public, au cœur de nos pratiques
- Intérêt supérieur de l'enfant et de la famille contre le "profit à tout prix"
- Coopération : Oeuvrer ensemble dans l'intérêt commun

Notre Engagements

Les engagements de CEJELI envers les adhérent-es :

- Les membres du CA s'assurent du respect et de l'application des principes énoncés ci-dessus entre les membres du Collectif; notamment en termes de respect et de bienveillance au sein des différentes instances du Collectif (réunions adhérent-es, groupes de travail, canaux de discussions écrits, e-mails, etc)
- Elles s'engagent à assurer l'organisation et l'animation de rencontres régulières entre les adhérent-es mais également pour les sympathisant-es,
- Elles mettent en œuvre plusieurs moyens de communications afin d'informer les adhérent-es des différents travaux en cours et des actions mises en place par le Collectif.

Les engagements des adhérent-es envers le Collectif :

Chaque futur-e membre sera invité-e à signer la présente Charte lors de son adhésion annuelle (première et suivantes). Cette signature informatique sera donc une condition morale à l'adhésion effective de la personne signataire.

Le Collectif a besoin des ressources de chacun-e et compte sur :

- le partage de connaissances et d'informations entre les adhérent-es



- la présence et la participation de chacun-e, en fonction de ses possibilités, aux diverses actions mises en œuvre au sein du Collectif

Notre Volonté associative

L'association a pour objectif de favoriser le soutien mutuel, les rencontres et la mise en place d'actions collectives, dans le but d'obtenir une meilleure reconnaissance du métier d'EJE indépendant/libéral, notamment auprès des institutions (pouvoirs publics, CAF, collectivités territoriales).

Elle souhaite également faire reconnaître l'expertise des EJE en matière de soutien à la parentalité, comme le précise notre référentiel professionnel.

L'association entend encourager la mise en place de réglementations encadrant les professionnels libéraux et indépendants qui interviennent auprès des familles.

Elle se veut également force de proposition pour interpeller les pouvoirs publics, sensibiliser la société à la prise en compte de l'enfant et de la famille dans la vie sociale, ainsi qu'à la reconnaissance des besoins des familles et à la professionnalisation de l'offre d'accompagnement.

Enfin, l'association a pour objectif de réaliser une veille sur les besoins et les ressources disponibles sur le territoire, afin de rester informée.

Charte validée le 13/02/2025.